

**5\* ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-ÉMILE**

**Le mardi 24 mai 2022 à 19h30  
en visioconférence**

**Conseil de quartier de Saint-Émile**

**PROCÈS-VERBAL**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme Manon Therrien	Présidente
Mme Annie Lafrance	Vice- présidente
M. Pierre Rivard	Trésorier
Mme Joanne Gagné	Administratrice
Mme Élise Grou	Administratrice

**ÉTAIENT ABSENTS**

Mme Geneviève Lemieux	Secrétaire
M. David Routhier	Administrateur
Mme Dorothée Nsenzabera	Administratrice

**IL Y AVAIT QUORUM : OUI**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS;**

M. Steeve Verret	Conseiller municipal du district de Lac Saint-Charles-Saint-Émile
M. Jean-Sébastien Mathon	Conseiller en consultations publiques
Mme Henriette Lafond	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées, 2 citoyens assistaient à la visioconférence.

## **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Mme Manon Therrien ouvre l'assemblée à 19h33.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Pierre Rivard et appuyé par Mme Joanne Gagné d'adopter l'ordre du jour.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **3. NOMINATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE LA TRÉSORERIE**

M. Pierre Rivard démissionnera de son poste d'administrateur et de trésorier au sein du conseil de quartier, il explique les modalités de son poste pour la personne qui le remplacera. Il s'agit de recevoir le relevé de comptes de la caisse populaire, de rentrer les données dans grand livre de comptabilité et de voir à ce que chaque compte soit payé en fournissant preuve nécessaire. Le trésorier doit aussi, à la fin de l'année, produire le rapport financier du conseil de quartier. Comme les administratrices présentes ne peuvent remplir cette fonction, M. Jean-Sébastien Mathon suggère de proposer le poste à M. David Routhier qui est absent ce soir. M. Pierre Rivard prendra l'intérim jusqu'à ce que le nouveau trésorier soit en mesure d'assumer pleinement son poste.

## **4. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER**

### a) Sécurité routière

Mme Annie Lafrance, membre du conseil d'établissement de l'école l'Étoile-du-Nord mentionne que l'école est prête pour l'activité ARRÊT, les affiches sont toutes prêtes. Elle propose au conseil de quartier de présenter une semaine de la sécurité routière où chaque école choisirait le jour où se déroulera l'activité ARRÊT. Le comité placera les affiches : Ici on raLENTit. Mme Lafrance enverra un communiqué de presse, annoncera l'activité sur Facebook et demandera des bénévoles pour placer les pancartes sur les terrains des citoyens. Mme Annie Lafrance propose les 1,2,3, juin pour l'activité J'ARRÊTE et la pose des affiches les 8,9,10 juin afin de trouver des bénévoles pour poser les affiches. M. Steeve Verret propose de poser les affiches le samedi 4 juin car il y aura plusieurs fêtes des Voisins dans le secteur de l'école L'Étoile du Nord et ce sera une occasion de promouvoir la sécurité routière. Mme Annie Lafrance mentionne aussi que les 2 écoles du Beauséjour et de l'Accueil vont de l'avant avec les capsules Vidéo. Il y aura un tournage, en juin avec l'aide de l'organisme Accès-transport-viables. Elle enverra un courriel à chaque directeur des écoles et à chaque membre du conseil de quartier pour les renseigner, comme rappel de l'activité.

### b) Suivi des résolutions et états d'avancement

M. Jean-Sébastien Mathon mentionne qu'il n'y a pas de nouvelles des 3 résolutions du conseil soit :

1. allonger la zone de 30 km/h devant l'école du Beauséjour,
2. sur la rue de l'Apogée, ajouter un arrêt à l'intersection de la rue des Comètes.

3. ajouter des bollards sur la rue Fréchette.

Les 3 résolutions sont toujours en traitement, il informera le conseil plus tard.

c) Constructions résidentielles sur la rue Vézina

Mme Annie Lafrance déplore le manque d'harmonisation des nouvelles constructions, avec les anciennes, sur la rue Vézina. Elle se demande si elles respectent le P.I.A. Les nouvelles constructions sont implantées en avant des anciennes afin que les propriétaires puissent profiter de leur cour arrière. M. Steeve Verret mentionne que les critères du P.I.A. sont respectés car celui-ci régit les hauteurs et les revêtements de maisons. La notion rurale et forestière était là avant et on doit harmoniser les nouvelles constructions avec le paysage. À chaque fois qu'il y a un nouveau développement, la Ville doit demander un plan d'implantation pour harmoniser les hauteurs.

## 5. PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

Mme Annie Lafrance propose une résolution pour recommander à la Ville de faire une demande à Hydro-Québec de venir brancher les lumières installées sur la rue de l'Apogée devant l'école l'Étoile- du-Nord.

### Résolution - 22 - CA - 19

- Considérant que la sécurité routière près des écoles est une priorité pour la Ville et pour le quartier,
- Considérant que plusieurs élèves se rendent à l'école à pied,

Le conseil de quartier de Saint-Émile recommande à la Ville de Québec de faire le suivi avec Hydro-Québec pour le branchement du panneau de signalisation dynamique (aux feux clignotants) qui a été installé, à l'automne 2021 sur la rue de l'Apogée, afin de faire respecter la vitesse de 30 km/h, à proximité de l'école l'Étoile du Nord.

Mme Annie Lafrance propose,  
M. Pierre Rivard appuie.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

- M. Steeve Verret propose aussi de poser directement la question à Hydro-Québec, sur Facebook par exemple.
- Mme Annie Lafrance propose les 2 options, afin d'avoir une trace dans le procès-verbal du conseil de quartier.

Q. Un membre du conseil demande si les lignes seront tracées sur la piste cyclable car elles ont été effacées avec l'hiver.

R. Ce n'est qu'une question de température, elles seront tracées dès que la température le permettra.

- M. Steeve Verret a demandé que les bollards installés l'été dernier, sur la rue Vézina, soient réinstallés jusqu'à la rue Lapierre. La construction de trottoirs sur la rue Vézina est en projet, ils seront installés probablement pour l'année 2023.
- Pour le côté sud de la rue Vézina, la Ville essaie de trouver un terrain pour déloger les entreprises de Robko afin de pouvoir continuer le développement de la rue de l'Apogée.
- Sur la rue de l'Apogée, la Ville ajoutera un arrêt à l'intersection du petit rond-point et un autre plus bas
- Le promoteur possédant la pharmacie Jean Coutu et le Tim Horton a eu la permission d'aménager la descente pour relier les 2 endroits.
- Au retour, en septembre, M. Steeve Verret pourra présenter au conseil de quartier les nouveaux plans concepts pour le réaménagement de l'intersection La Faune-Lapierre et le cheminement de Lapierre-Élisabeth 2 avec un élargissement de ces rues à partir de la Scierie Leduc.
- Il y aura aussi une projection pour l'ouverture de la rue de la Scierie Leduc avec une sortie de secours sur la rue Renoir et l'ajout d'une lumière de circulation à la rue des Sommeliers.
- Mme Élise Grou demande une résolution pour l'installation d'un arrêt obligatoire à l'intersection des rues du Zénith et des Sphères car même avec l'indication de 30 km/h, les automobilistes vont trop vite et c'est non sécuritaire pour les enfants du secteur.

### **Résolution – 22 - CA - 20**

Le conseil de quartier de Saint-Émile demande à la ville de Québec d'installer un arrêt obligatoire à l'intersection des rues du Zénith et des Sphères afin de ralentir la circulation des véhicules.

Mme Élise Grou propose,  
Mme Annie Lafrance appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

Un citoyen demande des renseignements sur les dépassements de coût du projet du Tramway. M. Steeve Verret répond qu'il n'y a pas encore de dépassements de coût puisque le projet n'est pas encore commencé.

## **7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 22 MARS ET DU 26 AVRIL 2022**

M. Pierre Rivard propose l'adoption du procès-verbal du 22 mars 2022,  
Mme Joanne Gagné appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2022

Mme Élise Grou propose l'adoption du procès-verbal du 26 avril 2022  
Mme Manon Therrien appuie.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Elle fera aussi la demande, par le 311, d'un afficheur mobile pour la rue du Zénith.

## 9. CORRESPONDANCE, TRÉSORERIE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

### a) Correspondance

Aucune correspondance, la secrétaire étant absente.

M. Jean -Sébastien Mathon a reçu une invitation de M. Pierre Baillargeon pour la table de concertation de vélos, il enverra les renseignements si quelqu'un du conseil veut y participer,

Facebook

- Mme Annie Lafrance mentionne qu'une citoyenne demandait des interventions pour la sécurité routière sur la rue Lapierre. Elle lui a suggéré de faire une demande d'afficheur Mobile pour installer sur cette rue.
- Un comité pour le Frigo-partage a été formé et il est à la recherche d'un organisme qui pourrait s'en occuper à Saint-Émile.
- Des citoyens demandent d'aménager la piste cyclable sur la rue de la Faune vers Québec.

### b) Approbation des dépenses

M. Pierre Rivard mentionne que le 3 Avril 2021 le conseil de quartier de Saint-Émile recevait le chèque de 3000.00\$ pour la sécurité routière. Le prochain versement devrait suivre bientôt. M. Jean-Sébastien Mathon mentionne qu'il y a eu un oubli dans le sommaire décisionnel de la Ville et que le chèque de 3000.00\$ sera acheminé d'ici peu.

Au 29 avril 2022 il reste 3565.81\$ dans le compte du conseil de quartier. Il demande une résolution pour un chèque de 160.00\$ pour Mme Henriette Lafond pour frais de secrétariat.

### Résolution - 22 - CA - 21

M. Pierre Rivard demande une résolution pour un chèque 059, de 160.00\$ à Mme Henriette Lafond pour les procès-verbaux du 22 mars 2022 et du 26 avril 2022.

M. Pierre Rivard propose  
Mme Annie Lafrance appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **10. DIVERS**

- Il y a eu 2 démissions au conseil de quartier, soit M. Pierre Rivard trésorier et M. Dérek Donnelly administrateur.
- M. Jean-Sébastien Mathon mentionne qu'il y aura un paiement de 36.00\$ pour le Registraire des entreprises
- Il y aura prochainement une formation pour les nouveaux membres du conseil de quartier. M. Jean -Sébastien Mathon les informera plus tard.
- La prochaine assemblée se fera en présentiel le 21 juin 2022

## **11. Levée de l'assemblée**

Mme Manon Therrien propose la levée de l'assemblée à 20h 55

M. Pierre Rivard appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.